

Présents : Antoine Ivarnes, Yves Nicolas, Christine Fossion, Laurence Cocquet , Frédéric Roux, Nadège Rancon, Jean-Charles Fournon

Pouvoir(s) : Denis Teste à Frédéric Roux, Sylvie Recordier à Nadège Rancon

Absent(s) : Eric Armand

Secrétaire de séance : Nadège Rancon

A l'ordre du jour :

- 1 – Demande de financement au département pour l'extension du garage communal.
- 2 – Adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires du CDG26
- 3 - Questions diverses.

1-La demande avait été faite mais ajournée. Cette année, nous l'avons remise à l'ordre du jour. C'est un projet d'un montant de 39.000€ financé à 50%. Nous retiendrons probablement l'entreprise Vial.

La demande de financement est votée à l'unanimité

2- C'est un contrat négocié précédemment par ce CDG26 auprès d'un assureur Sofaxis. Cette assurance couvre les salaires lors d'arrêt maladie d'un agent après 15 jours de carences.

Le renouvellement du contrat d'assurance est voté à l'unanimité

3- Questions diverses.

- Un courrier nous est parvenu de la SARL Romano nous confirmant leur souhait d'arrêter la DSP. Après lecture du courrier, remis en main propre au maire le 21 septembre, le conseil municipal prend acte de la cessation de l'activité au 31 octobre 2018. Plusieurs pistes de réflexion sont émises pour l'avenir. L'état des lieux de l'ensemble va être effectué. Nous allons faire estimer les biens par lots par les domaines. Nous allons contacter des repreneurs en gérance éventuels. Les coûts vont être estimés pour évaluer le montant des frais. L'avenir du complexe fera l'objet d'études et de concertations après avoir tous les éléments en main.
- Un courrier recommandé nous est également parvenu le 25 septembre d'Annie Eysseric qui arrête la DSP Camping après la période de préavis de 3 mois. Il est également émis plusieurs pistes de réflexion sur l'avenir du camping. Nous avons besoin de connaître les chiffres de l'année écoulée pour estimer les coûts. Nous réfléchissons à un éventuel contrat de salarié ou à la vente. Tout cela sera étudié après estimation des coûts. La problématique du snack est également posée.
- En se rendant au Poët Sigillat, le maire a constaté qu'une caravane s'est installée, sur le terrain Fazende. Il va être vérifié de l'utilisation de cette caravane et de voir ce que la loi prévoit dans ce cas.
- Il est également constaté qu'un camping-car est installé depuis longtemps sur le parking de la maison médicale ou sur le parking de l'Eglise. Il va être demandé au propriétaire ce qu'il en est.
- Concernant les heures d'éclairage public, un tour a été fait avec le SDED pour voir toutes les

Sainte-Jalle

Conseil municipal du 29 septembre 2018 - 09h00

armoires électriques et l'ensemble va être remplacé pour un montant de 6000€.

- Le hangars agricole Vareeke est mis à la vente. L'intéressé souhait en faire une habitation. Ce n'est pas possible car ils ne sont pas dans l'obligation d'habiter près de leur exploitation. Le PLU ne permet pas de changer de destination d'un hangar agricole en habitation. L'étude est néanmoins faite pour une arrivée d'eau via le réseau de Rochebrune si financé à 80%.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le conseil clôt ses travaux à 11h30

Christine Fossion